

Notes de présentation de Daniel Thouin

Acte constitutif du MÉDAC

Création sous partie 3 de la Loi sur les compagnies du Québec APÉIQ (7/12/1995)

- Membres fondateurs : Yves Michaud, Réjean Belzile, Me Paul Asselin
- Membres de l'association 1 500

Mission

- Faire valoir auprès des gouvernements le point de vue des membres sur le fonctionnement des marchés financiers;
- Promouvoir une meilleure représentation des actionnaires aux conseils d'administration des entreprises;
- Favoriser une plus grande transparence dans la gestion des sociétés par actions;
- Constituer un espace de débats, d'échanges;
- Assurer la formation des membres.

Conseil d'administration actuel

- Daniel Thouin, Président, Bacc Spéc. Philosophie à UQTR, études complémentaires ADM et finances à UQTR et U. Laval, agent de développement en coopération à la SDC et au MDEIE, analyste-conseil au Secrétariat à la jeunesse et retraité depuis de la fonction publique du Québec.
- Nicole Beaudoin, Vice-Présidente, MBA de l'école des HEC, *fellow* de l'Ordre des comptables agréés du Québec.
- Jules Gilbert, Trésorier, Gestionnaire comptant plus de 40 années d'expérience en entreprises manufacturières et de services à plusieurs titres. Il est toujours en poste à titre d'administrateur associé pour Service conseil Mindcore.
- Sylvie Brown, Secrétaire du conseil, traductrice, diplômée de l'université McGill, a aussi travaillé au Centre des congrès de Montréal et au bureau Europe (Paris)
- Yves Michaud, journaliste, député, premier délégué général du Québec en France et président de la société du Palais des congrès de Montréal
- Micheline Brochu, administratrice, avocate, pratique le droits des affaires et commercial en Estrie.
- Michelle Bussi res, administratrice, avocate, haut fonctionnaire du Gouvernement du Qu bec, elle fut d l gu  du Qu bec   Barcelone et professeure associ e   l'institut qu b cois des  tudes internationales de l'U. Laval.
- Jean Dorion, Sociologue, M. Dorion a  t  attach  politique du ministre de l'Immigration Jacques Couture, directeur de cabinet du ministre G rald Godin, agent de liaison avec les communaut s culturelles, pr sident de la SSJB de Montr al, d l gu  g n ral du Qu bec   Tokyo et d put  du Bloc qu b cois.
- Marie-Jos e Naud, administratrice, diplom e de l'Universit  de Montr al (histoire), de l'Universit  du Qu bec   Montr al (droit) et de l'Universit  Laval

(Collège des administrateurs de sociétés), Mme Naud est conseillère syndicale au service de l'éducation de la fédération des travailleurs du Québec (FTQ)

- Fernand Daoust, Conseiller spécial, ancien secrétaire général, puis président du FSTQ. Il siège à de nombreux conseils d'administration d'organismes à vocation socio-politique, entre autres, le CORIM, la Fondation Paul-Gérin-Lajoie et la Fondation Lionel-Groulx. Récipiendaire du Prix du Québec pour sa contribution exceptionnelle à la cause du français. Il a également été nommé Chevalier de l'Ordre national du Québec.
- Jacques Parizeau†, Conseiller spécial, jusqu'à son décès en juin 2015, économiste, professeur aux HEC, conseiller financier de plusieurs PM de 1961 à 1969, membre des conseils d'administration de la SGF, de la CDP, SOQEM et de la Régie d'assurance dépôt de leur création à 1969, ex-ministre des Finances, du Conseil du trésor, du Revenu, des Institutions financières et coopératives.

Base historique de la Démocratie actionnariale

- Émergence des grandes cités marchandes qui voient naître les bases du capitalisme au début de la renaissance : Amsterdam, Venise, Bruges, Gènes, Londres, New York, La Californie (présentement)
- Conditions d'émergence : démocratie économique, société de droit, liberté individuelle, arrière-pays riche en culture et pouvant approvisionner la cité. [Une courte histoire de l'Avenir, Jacques Attali, 2006]
- Dans nos sociétés cela s'exprime par les Lois sur les sociétés par actions du Canada et du Québec.
- Articles 143-144 de la loi des banques
- Article 194 à 206 de la Loi québécoise sur les sociétés par actions

Comprendre ici que tous les privilèges et les pouvoirs des sociétés par actions sont conférés par les lois des parlements nationaux respectifs et qu'à ce titre peuvent être modifiés selon la volonté des gouvernements successifs.

Première bataille juridique en 1979 gagnée par M. Michaud par le jugement de la juge Rayle devant la BNC et la Royale; permettant d'inclure des propositions d'actionnaires dans les avis de convocation au AAA des banques.

Deuxième gain, les articles 195 à 205 de la loi québécoise modifiée en 2009 modalités entrées en vigueur en février 2011

Troisième bataille juridique gagnée en 2009 contre Power permettant de consulter les états financiers des filiales au siège social de la société

Article 157 de la Loi canadienne sur les sociétés par actions

Le Médac a publié plusieurs études sur la rémunération des hauts dirigeants,

L'impacte des propositions d'actionnaires,

Un mémoire sur la proposition d'une commission unique des valeurs mobilières pour le Canada,

initié plusieurs recours collectifs dont celui contre NORTEL pour les investisseurs québécois et l'affaire Cinar.

Propositions d'actionnaires

- De 2000 à 2009, 886 propositions ont été présentées aux AAA des banques et d'autres sociétés
- 405 de ces propositions ont été déposées par le MÉDAC
- 17 % sur des points de droit
- 33 % question de gouvernance
- 33 % question de rémunération conseil et PDG (CEO)
- 17 % autres sujets
- Une grande victoire en 2009, obligation faite aux banques de soumettre à un vote consultatif des actionnaires la politique de rémunération des hauts dirigeants de la banque. Proposition acceptée par les 7 grandes banques canadiennes.
- La mécanique pour que les propositions d'actionnaires puissent être lues avant l'assemblée des actionnaires est qu'elles soient présentées dans l'avis d'assemblée et la circulaire de procuration à titre de proposition des actionnaires.
- Ces propositions doivent être présentées en octobre pour publication en janvier ou février de l'année suivante
- Le débat sur les propositions, c'est un lieu d'échange et de conscientisation, c'est aussi de l'activisme actionnarial.
- Impact médiatique important qui a de l'influence sur les décideurs tant financiers que politiques
- Ex : Gloutonnerie salariale de Brigitte Breton, Le Soleil

Vive Yves Michaud, Pour une critique raisonnable du capitalisme, Mathieu Block-Côté, J-M

RDI : <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Economie/2012/04/04/007-b>

Situation actuelle dans les banques

- BMO 11,4 MM \$
- Scotia 10,6 MM \$
- Royale 11,2 MM \$
- TD 11,2 MM \$
- BNC 8, 4 MM \$ augmentation de 46 %
- BL moins de 4 MM\$

D'abord, une constatation tirée de l'essai de Jacques Attali «Une brève histoire de l'avenir» 2006, qui démontre que la création de la richesse et la possibilité pour tous d'en

bénéficiaire est redevable de la naissance et du développement de la démocratie dans nos sociétés. Avant l'avènement de la démocratie, rois, roitelets et tous leurs courtisans s'accaparaient des récoltes et des épargnes des paysans pour financer leurs extravagances et leurs guerres.

Par les temps qui courent serions-nous revenus au Moyen-Âge où nos roitelets se nomme CEO de sociétés cotées en bourse ou banquiers comme chez Goldman Sachs qui se sont distribués en 2011, plus de 12 G \$ de primes en augmentant de 5 % la ponction réalisée sur les revenus de la banque, et ce malgré une baisse des revenus de 26 %. (Le devoir du 15 mars)

- Les premières propositions du MÉDAC visaient justement à établir des balises et à proposer des mécanismes d'ajustements directement liés à l'augmentation des dividendes et de l'appréciation à long terme des actions.

Concrètement comment ça se pass

- Préparation des propositions au début de l'été à la suite des AAA des sociétés visées par l'organisation
- Envoi des propositions spécifiques et générales en octobre, fin de l'année financière des banques 31 octobre, (3 mois) avant l'envoi des avis qui se fait en janvier et février.
- Cette publication permet à tous les actionnaires de prendre connaissance des propositions et de voter sur celles-ci avant l'assemblée annuelle ou d'y déléguer le MÉDAC comme chargé de pouvoir.
- Sans cette procédure il n'y a aucune chance que nos propositions soient acceptées uniquement par les votes des participants à l'assemblée annuelle, le poids démesuré des administrateurs et des hauts dirigeants sur place éliminent toute proposition spontanée venant de l'assemblée

Conclusion

- La voracité des banques et de leurs PDG va entraîner d'autres Occupy Wall Street et d'autres Occupy Bay Street,
- L'intérêt des actionnaires est mal desservi par la politique des options d'achat d'actions pour les hauts dirigeants, les faillites retentissantes du début des années 2000 le démontrent : Enron, Worldcom, Delfi, Tyco, GM, les banques en 2008 et Nortel...
- La cupidité à court terme a remplacé l'intérêt de l'entreprise à long terme qui doit aussi voir en plus des intérêts des actionnaires aux intérêts des employés, des clients, des fournisseurs et de la communauté où elle est implantée.
- Les fonds de retraite sont en danger, les épargnants doivent se mobiliser et s'occuper de leurs affaires.
- La formation Passeport Médac pourrait les accompagner dans cette prise en main de leurs affaires.